



Coopération technique entre pays en développement

Distr.
LIMITÉE

TCDC/11/L.6/Add.2
3 juin 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DE HAUT NIVEAU POUR L'EXAMEN
DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE
PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Onzième session
New York, 1er-4 juin 1999

X. Débat thématique : discours liminaire et présentation
d'études de cas sur "Le rôle de la CTPD dans l'accélération
de la croissance et dans le développement équitable
par un partenariat élargi"

La première partie de la session a été menée comme une réunion officielle en ce qui concerne le discours liminaire, prononcé par Sir Shridath Ramphal, ancien Secrétaire général du Commonwealth et actuel Négociateur en chef de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour les négociations économiques internationales avec l'Europe et les Amériques. Sir Shridath a fait l'historique de la CTPD depuis 1972, et a démontré de façon irréfutable que les pays du Sud devaient agir ensemble et prendre l'engagement d'adopter des positions communes dans leurs négociations avec le Nord. Il a fait observer qu'une telle attitude s'impose si l'on veut parvenir à "égaliser les chances", vu le degré de marginalisation économique de nombreux pays en développement à l'aube du nouveau millénaire. Il a souligné qu'une collaboration accrue entre pays en développement et des arrangements institutionnels appropriés étaient nécessaires pour assurer le développement équitable et durable du Sud. À cet égard, il a proposé la création pour le Sud d'une organisation du type OCDE, qui regrouperait les meilleurs talents techniques de la région et agirait comme un centre de transfert des connaissances, ce qui permettrait d'engager efficacement des négociations à l'échelle mondiale dans l'intérêt de tous les pays. C'est seulement à partir de cette base que le Sud sera en mesure de s'assurer l'espace économique nécessaire en vue d'une intégration réelle dans une économie mondialisée.

Il a fortement plaidé la cause de la coopération Sud-Sud en disant que le Sud avait besoin d'un "espace" économique dans le siècle à venir. Plus précisément, le Sud avait besoin d'un espace pour progresser et prospérer, d'un espace pour survivre dans la dignité, d'un espace pour mettre en valeur les talents de ses populations. Le XXe siècle avait vu une remarquable floraison de génies et un essor de la prospérité économique, mais il avait en même temps été le témoin de grandes disparités dans ce contexte mondialisé.

En ce qui concerne le rôle de l'État dans le siècle à venir, Sir Shridath a noté que l'État resterait évidemment l'acteur principal, mais qu'un rôle de plus en plus important serait dévolu à d'autres acteurs essentiels, comme les organisations internationales et la société civile, selon un schéma qui existe déjà dans les pays développés. Les groupements régionaux, plutôt que la fragmentation du Sud, étaient des étapes essentielles sur la voie de l'unification et du renforcement des régions en vue d'une plus grande intégration interrégionale et globale. En ce qui concerne le rôle croissant des services dans la structure de l'économie mondiale, les potentialités de développement étaient énormes et les pays en développement devaient se faire une place dans ce secteur en plein essor.

La réunion officielle a repris sous forme de plénière pour la deuxième partie du débat thématique consacré à la présentation d'études de cas. La réunion a accepté la proposition du Président visant à incorporer dans les comptes rendus officiels du Comité de haut niveau les points importants soulignés dans le discours liminaire. À partir des grands thèmes concernant l'accélération de la croissance et le développement équitable par un partenariat élargi, les quatre études de cas ci-après ont été présentées :

- i) Collaboration entre petites et moyennes entreprises pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté dans les pays en développement – l'expérience de l'Inde dans la promotion de la TCPD;
- ii) Promotion des échanges et des investissements dans la région du Marché commun du Sud (Mercosur);
- iii) Réduction de l'impact du VIH/sida sur les perspectives de développement – expérience Ouganda/TASO avec d'autres pays;
- iv) Coopération entre les petits États insulaires en développement dans le Pacifique Sud dans le domaine de la biodiversité marine – vue d'ensemble de certaines initiatives dans la région du Pacifique Sud;

a) Collaboration entre petites et moyennes entreprises pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté dans les pays en développement : Cette étude de cas met en lumière les leçons de l'action menée par l'Inde concernant le développement des petites entreprises sur une base interrégionale, avec d'autres pays en développement. L'Association nationale indienne des petites entreprises a une longue expérience, qui s'étend sur 20 ans, de l'apport d'une assistance technique en vue du développement de petites et moyennes entreprises dans des pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et, plus particulièrement, d'Afrique. Les petites entreprises sont un des secteurs les plus dynamiques de l'économie de l'Inde et elles représentent une part importante de la production et des exportations industrielles. Leur potentiel sur le plan de la création d'emplois, ajouté aux faibles besoins en investissements et à la grande utilisation de matières premières locales en font un agent majeur de la croissance industrielle et de la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Les petites entreprises représentent environ 40 % de la production industrielle totale et 35 % des exportations totales de l'Inde. L'étude de cas a été axée sur l'aide qu'elles ont apportée au développement de petites entreprises dans cinq pays africains – Kenya, Éthiopie, Mali, Namibie et

Nigéria -, aide qui a pris la forme de visites d'études, d'évaluations concernant le développement des petites entreprises, de formation visant l'amélioration des compétences et le développement de l'esprit d'entreprise, en reliant sur le plan opérationnel la CEPD et la CTPD. Le développement des petites et moyennes entreprises mettait en jeu de vastes partenariats entre les secteurs public et privé. À ces partenariats participent des banques commerciales indiennes, afin de financer le matériel et les équipements nécessaires. Des expositions techniques sont organisées pour faciliter le transfert des technologies et la diffusion des connaissances. Les pays africains participants sont mis en contact, à l'occasion des expositions, avec des experts techniques et des entrepreneurs indiens, à la suite de quoi les technologies exposées sont transférées aux entrepreneurs locaux qui ont reçu une formation pour les utiliser. L'expérience des petites entreprises fait en outre intervenir la coopération triangulaire, qui suppose une aide financière provenant de sources telles que le FIDA (Fonds international de développement agricole). Plus de 165 projets de petites entreprises, représentant au total 18 millions de dollars, ont été exportés à 18 pays d'Afrique et à 6 pays d'Asie. Dans la plupart des cas, les opérations ont été rentables.

b) Promotion des échanges et des investissements dans la région du Marché commun du Sud (Mercosur). Cette étude couvre quatre pays du Sud de l'Amérique latine : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Les résultats obtenus par le Mercosur en tant qu'organisme de coopération économique sous-régionale, du point de vue des échanges commerciaux et des flux d'investissement, ont dépassé les prévisions. Le Traité d'Asunción est pour la coopération régionale un cadre qui associe des objectifs bien définis (en matière de la réduction des droits de douanes par exemple) et de grandes orientations stratégiques. Entre 1991 et 1998, le taux de croissance des exportations des pays considérés a triplé. Cette intensification des échanges a stimulé les investissements intrarégionaux, avec des retombées considérables qui ont dynamisé l'activité économique dans la région. On a vu par exemple se développer, parallèlement au processus de l'intégration économique, les capacités techniques nationales grâce à la coopération économique et technique entre pays en développement de la région. Pour l'essentiel, cette coopération s'est inscrite dans le contexte de négociations techniques entre partenaires de travail, qui ont permis aux États membres du Mercosur de mettre en commun leurs connaissances, leurs moyens techniques et leurs ressources et de contribuer ainsi à la mise en valeur des ressources humaines dans des institutions très diverses du secteur public. Un grand nombre de fonctionnaires ont pu se former directement et concrètement à la négociation internationale, ce qui leur a permis de se perfectionner dans la rédaction de projets de résolution, l'analyse et l'interprétation des règlements commerciaux des pays membres et l'étude des incidences du commerce extérieur sur les décisions de politique interne. L'intégration des pays au Mercosur les a également obligés à mieux coordonner les institutions de leur administration nationale respective, faisant la preuve de l'intérêt de la coopération technique triangulaire, notamment au stade de la négociation et de la réalisation des projets.

c) L'étude de cas sur la réduction de l'incidence du VIH/sida sur le développement ("Expérience Ouganda/TASO") a bien mis en évidence le rapport qu'il y a entre santé et développement. Parmi les menaces qui pèsent sur le progrès mondial, le sida est le fléau qui peut anéantir les acquis du

développement. La réaction de l'Ouganda face au VIH/sida répondait à une stratégie intégrée polyvalente visant les aspects médicaux, sociaux et économiques de l'épidémie. Parmi les éléments qui ont été la clef du succès, il y a l'engagement des responsables politiques, la délégation de pouvoir aux collectivités locales, la collaboration avec la société civile et la mobilisation du secteur privé et des organismes non gouvernementaux comme la TASO (The AIDS Support Organization). Les programmes de lutte contre le VIH en Afrique subsaharienne ont recours à la coopération technique entre pays en développement pour réaliser leurs activités et mobiliser les esprits. La contribution de la TASO, organisation non gouvernementale, consiste à faire des démonstrations des pratiques à suivre en matière de traitement et de prévention, à élargir la lutte contre la maladie en renforçant les partenariats avec les institutions d'autres pays en développement, et à mettre en place des réseaux techniques d'excellence et d'expertise en vue de répondre, dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement, aux besoins constatés aux niveaux national et régional. L'épidémie est un grand facteur de paupérisation puisqu'elle réduit de plus de 60 % les revenus dans certaines zones affectées, où l'on constate des taux d'abandon scolaire atteignant 50 %. Le nombre croissant d'orphelins, que l'on peut imputer à la maladie, actuellement estimé à 8 millions, pose un problème grave qui exige l'attention immédiate de la communauté internationale, qui devrait s'attacher à soutenir les efforts entrepris au niveau national pour combattre l'épidémie.

d) L'étude de cas sur la coopération entre petits pays insulaires en développement dans le Pacifique Sud porte sur la coopération interinsulaire établie entre 22 États membres dans le domaine de la biodiversité, dans le cadre d'organismes régionaux comme la Commission du Pacifique Sud, le Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud, l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique Sud et l'Université du Pacifique Sud. Les États membres de la Communauté du Pacifique Sud ont en commun de vastes ressources marines, qui leur offrent les meilleures perspectives de développement économique. Les grandes initiatives, comme celles qui touchent à la biodiversité marine, sont relativement moins coûteuses à réaliser à l'échelon régional, surtout quand il s'agit de donner suite aux diverses conventions internationales sur l'environnement. Le recours aux moyens régionaux de formation, de recherche, d'appui à la prise de décisions, d'exploitation et d'utilisation des ressources ont permis aux pays de la région d'établir des réseaux plus efficaces et de s'appuyer chacun sur l'expérience des autres pour formuler et mettre en oeuvre diverses initiatives. Le programme d'océanographie de l'Université du Pacifique Sud vise la mise en valeur des ressources humaines et forme 10 000 personnes par an; l'Organisme des pêches permet aux pays du Pacifique Sud de gérer leurs stocks de thon. Mais il n'est pas facile d'organiser avec succès la coopération entre des pays répartis dans une région aussi vaste et aussi variée que le Pacifique Sud, où les économies sont petites et les appareils institutionnels de niveau variable. Les contraintes financières sont considérables, les ressources extérieures et les budgets des États membres étant limités. Il est utile de noter que les dispositions régionales prises en matière de coopération se caractérisent par le nombre de partenaires qui ont recours à des arrangements triangulaires, avec le soutien financier de la communauté des donateurs. Cette monographie étudie un bon exemple de coopération et de collaboration régionales axées sur les besoins économiques et fondées sur l'identité des objectifs, l'utilisation pacifique des ressources marines et la gestion du milieu marin.